

# La pandémie de Covid-19 a fait baisser le nombre d'avortements

Selon une enquête de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), le nombre d'IVG a baissé en 2020. Ce phénomène est lié à la pandémie de Covid-19.

Moins d'avortements grâce à la pandémie de Covid-19

Contrairement à ce que l'on a crû début 2020, le confinement n'a pas donné lieu à un baby-boom. D'ailleurs, neuf mois après ce lockdown, c'est-à-dire en décembre 2020, il y avait 7% de nouveau-nés en moins par rapport à décembre 2019. Et qui dit grossesse en moins dit aussi avortements en moins ; c'est somme toute, assez mathématiques.

Selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), « En 2020, 222.000 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été enregistrées en France ». Cela signifie une baisse des IVG d'environ 4% par rapport à 2019. En métropole, le nombre d'avortements s'élevait à 14,9 pour 1.000 femmes âgées de 15 à 49 ans, contre 15,6 l'année précédente.

IVG : des disparités entre les régions

Dans les départements et régions d'outre-mer, le nombre d'avortements est resté stable avec 28,4 IVG pour 1.000 femmes en 2020, contre 28,5 en 2019. L'enquête révèle qu'il existe des disparités en métropole ; « les taux de recours allant du simple au triple selon les régions », détaille la DREES. Ces taux varient de 11,4 IVG pour 1.000 femmes en Pays de la Loire à 21,7 IVG en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La DREES assure aussi que « la crise sanitaire n'a pas entraîné plus d'IVG tardives ». 72% des avortements étaient des IVG médicamenteuses. « L'année 2020 se distingue par une baisse marquée du nombre des IVG réalisées dans les établissements de santé (154.000 contre 170.000 en 2019), tandis que les IVG médicamenteuses hors établissement ont augmenté au même rythme que les années précédentes (67.800 contre 62.000 en 2019) ». Bien qu'en baisse, les chiffres de l'avortement restent élevés en France.